FO DGFIP - Section de l'Hérault - Groupement DISI Sud-Est

Spécial Informatique

Visite de l'ESI de Montpellier, lundi 10 octobre 2011

Le lundi 10 octobre 2011, une délégation Force Ouvrière DGFiP, composée de Gisèle SAWCZUK-AMOUROUX et Eric LAFFITTE (Section Départementale FO DGFiP de l'Hérault), et André AMBROSIO (Groupement FO DGFiP DISI Sud-Est), a rencontré les agents de l'ESI de Montpellier.

Cette visite avait pour but de faire un état des lieux des principaux secteurs de l'établissement, un mois après la mise en place de la DISI.

Assistance : question d'équilibre

L'Administration a fait de la mise en place des nouvelles structures d'assistance l'enjeu prioritaire de la fusion des services informatiques. Sur le terrain, les difficultés étaient prévisibles, elles se confirment...

Une même qualification, PAU (Pupitreur Assistant Utilisateur) peut conduire à des missions bien différentes, plus ou moins valorisantes aux yeux des agents: assistance téléphonique, interventions de terrain essentiellement matérielles, évolution vers la gestion des serveurs et des réseaux.

Ajoutons qu'au sein des équipes SIL (Support aux infrastructures locales), les transferts de compétence entre ex-EID et ex-CTR/CMIBR (réseau, serveurs) font débat...Au final, c'est un malaise qui s'installe dans les bureaux et les esprits.

Attention à ne pas laisser l'assistance s'enfermer dans une organisation figée, où chacun reste cantonné à sa tâche, sans perspective d'évolution...Un peu de souplesse aidera à une meilleure entente entre les acteurs, pour une meilleure qualité du service rendu...Question d'équilibre...

Formation : question de bon sens

En cette période de mise en place de la DISI et des structures qui la composent, dans un climat parfois tendu, un petit effort de communication de la part des cadres ne peut pas nuire, bien au contraire! Notamment pour expliquer à un agent la raison qui conduit à lui refuser une formation...

La salle de formation Toscane a été récupérée par la DRFiP, pour aménager des bureaux; du coup, l'ESI ne dispose plus de salle de formation propre. Dommage ! Cette salle était pourtant bien utile...

Quant aux promotions, elles mettent parfois les agents dans une situation délicate; c'est le cas des agents C promus B, qui travaillent dans le secteur Assistance sans être qualifiés PAU; un sursis de deux ans leur est accordé, pour réussir l'examen professionnel, et obtenir leur maintien dans le métier.

Compte tenu des 18 mois nécessaires pour mener une session PAU du début de la préparation jusqu'aux résultats d'admission, ce sursis est trop court pour envisager deux possibilités de se présenter à un examen réputé complexe.

Notre organisation interviendra auprès de l'Administration pour obtenir un assouplissement de la règle.

Cette visite a été l'occasion pour la délégation Force Ouvrière de réaffirmer les points qui fondent son projet revendicatif, et qui trouvent un écho dans la situation de l'ESI de Montpellier :

- ✓ Des missions pérennes, crédibles, avec des moyens suffisants, parce que les personnels sont prêts à relever les défis, pour une informatique DGFiP efficace
- ✓ Le respect des métiers et des agents qui les exercent ; la reconnaissance des compétences et des mérites; des outils de formation adaptés aux besoins des missions
- ✓ Des conditions de travail adaptées aux spécificités des missions informatiques
- ✓ Un pilotage qui tient compte de la spécificité du périmètre DISI et des établissements, qui reste attentif aux inévitables « réglages » nécessaires, dans cette période de rapprochement d'équipes

Ce projet, les candidats F.O. DGFiP sont prêts à le porter, le faire vivre, dans leur action militante, sur le terrain comme au sein des instances administratives.

Le 20 octobre 2011, votez Force Ouvrière!!

* * * * * * *

André AMBROSIO	Responsable Groupement	ESI Marseille Prado	04.91.80.83.83
	FO DGFiP DISI Sud-Est /	46 rue Liandier	
	ESI Marseille Prado	13008 Marseille	
Gisèle SAWCZUK-	DRFiP Languedoc-	334 allée Henri II de Montmorency	04.67.15.75.65
AMOUROUX	Roussillon Hérault	34954 Montpellier cedex 2	
Eric LAFFITTE	ESI Montpellier / CID		04.67.15.75.90

* * * * * * *